Revue de presse 29 octobre 2015

C'est maintenant au tour de la Haute Cour Constitutionnelle de lancer un appel à candidature en vue de l'élection de son futur représentant au sein de la CENI. La composition de cette nouvelle entité électorale, même si elle est censée être indépendante, laisse déjà entrevoir des étiquettes politiques. En même temps, la campagne électorale pour les élections communales partielles a commencé. Du côté de l'Assemblée nationale, l'adoption des deux Lois de finances a été suspendue. Une rencontre entre les députés et le gouvernement est prévue.

Processus électoral

DEUX COMMISSIONS ELECTORALES CONTRAINTES DE COHABITER

Les élections des membres permanents de la nouvelle Commission électorale ont commencé, et d'après les précisions du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, l'Exécutif souhaite que la formation entre en fonction cette semaine. Parallèlement, la CENIT organise encore les élections communales partielles. Cela signifie que deux commissions électorales cohabiteront pendant quelques semaines. Le responsable du ministère de l'Intérieur a pourtant rassuré qu'il n'y a aucun risque de conflit de compétences, puisque les deux entités ne s'occuperont pas des mêmes élections. En outre, les textes qui les régissent ne sont pas les mêmes. Le risque se trouve néanmoins au niveau des démembrements. Le texte sur le Sénat prévoit la mise en place d'Organes d'enregistrement et de vérification des candidatures (OVEC), démembrements de la CENI qui se chargeront du traitement des dossiers de candidature pour les sénatoriales. Les provinces font office de circonscription électorale pour les sénatoriales. Or, les OVEC sont une instance au niveau des districts pour la CENIT. « Dans ce sens, la CENI n'aura qu'à mettre en place des démembrements provinciaux. D'autant plus que pour la CENIT, seuls les démembrements dans les circonscriptions concernées par les élections partielles restent en activité. », a souligné le secrétaire général du ministère de l'Intérieur. **(L'Express de Madagascar, p.5)**

FORMATION DES MEMBRES PERMANENTS DE LA CENI

La constitution des nouveaux membres de la nouvelle commission électorale fait l'objet de rapport de force politique. Les élections au sein des différents corps et organisations ont déjà commencé. A l'heure actuelle, il ne reste plus que le président de la République, le Sénat et le Haute Cour Constitutionnelle qui n'ont pas encore de représentant. Ainsi, six parmi les neuf membres permanents sont déjà connus. Même si l'entité est censée être indépendante, des étiquettes politiques seront indéniablement attribuées à ses membres. Le représentant de la Chambre Basse est vu comme étant un proche de l'ancien président de la Transition Andry Rajoelina ; celui de la Cour Suprême Olivier Ramahavoson est un proche de Hajo Andrianainarivelo étant donné qu'il a été son secrétaire général à l'époque où celui-ci a été vice-Premier ministre ; quant à Hery Rakotomanana de l'Ordre des avocats, en étant membre des Experts Nationaux, il donne l'image d'une personne très critique vis-à-vis du pouvoir. Pour sa part, Fano Rakotondrazaka est soupçonné d'être un élément du ministère de la Communication. Ces constats laissent attendre un rééquilibrage dans le choix des candidats qui seront désignés par le président de la République. Apparemment, le camp de Marc Ravalomanana est le grand perdant dans la formation, vu qu'il n'y a aucun représentant. (**Midi Madagasikara, p.13**)

- *Pour sa part, la HCC a lancé un appel à candidature pour élire son représentant. Le candidat devra avoir une compétence avérée et reconnue en matière électorale.* (**Madagascar-Laza, p.4**)
- *Questionné sur la mise en place de la CENI, le ministre de l'Intérieur Olivier Mahafaly Solonandrasana a répondu que les cas des CENI dans d'autres pays d'Afrique ont été examinés lors de l'élaboration du texte sur la création de cette Commission électorale. A*

entendre ses explications, il a essayé d'écarter l'éventualité d'une emprise sur l'organe électoral, et les observateurs ont déjà remarqué que celui-ci est constitué de personnalités déjà connues dans le milieu électoral. (**Les Nouvelles, p.2**)

ELECTIONS COMMUNALES ET MUNICIPALES PARTIELLES : LES PREPARATIFS AVANCENT

Le Programme d'appui au cycle électoral de Madagascar (PACEM) a remis à l'équipe de la CENIT, les matériaux électoraux en vue des élections communales et municipales partielles, hier à Andraharo. Ces matériaux comprennent notamment les procès-verbaux autocopiants et les bulletins de vote. Ces outils seront acheminés vers les communes concernées au plus tard le 2 novembre prochain. A l'allure où vont les choses, la SRMV n'aurait pas besoin de 15 jours pour le traitement des dossiers électoraux, car la proximité réduira les délais légaux prévus par les textes. En tout, il y aura 221 bureaux de vote. (**Midi Madagasikara, p.14)** (**L'Express de Madagascar, p.5**), **(Madagascar Laza, p.3), (Takoritsika, p.3)**

- *Le coup d'envoi de la campagne électorale a été lancé aujourd'hui. Les candidats auront deux semaines pour convaincre les électeurs. Rien n'a changé par rapport aux textes, ce sont toujours les mêmes principes que ceux du 31 juillet.* (**La Vérité, p.3**) (**Madagascar-Laza, p.3**)

CHAMBRE HAUTE : LES FORMATIONS POLITIQUES S'ACTIVENT

Les groupements politiques commencent déjà à se mobiliser pour les sénatoriales. Pour l'heure, les grands partis tels le HVM, le TIM et le Mapar tentent de séduire les indépendants en vue d'étoffer leurs rangs. En effet, les indépendants ont raflé 270 maires sur l'ensemble du territoire. 42 sièges seront disponibles à la Chambre Haute à l'issue des élections faites par les grands électeurs, si les 21 restants seront nommés par le Chef de l'Etat. En vertu de l'article 81 de la Constitution, les sénateurs représenteront les collectivités territoriales décentralisées et les organisations économiques et sociales. Selon les prévisions, les 63 sénateurs seront connus vers le début de l'année prochaine. (**Midi Madagasikara, p. 15**)

- *Par ailleurs, le dépôt de candidature sera ouvert le 12 novembre prochain et s'étalera sur 15 jours. Le décret stipulant les modalités de l'organisation des sénatoriales a été adopté lors du dernier conseil du gouvernement. Selon ce texte, la caution est fixée à 450 000 Ariary.* (**Madagascar-Laza, p.2**)
- *Le ministre de l'Intérieur a mis un accent particulier sur la Chambre Haute, en argumentant que sa mise en place est nécessaire dans l'instauration de l'apaisement. « Les membres de cette institution pourraient conseiller le gouvernement en matière de décentralisation », a-t-il soutenu.* **(Les Nouvelles, p.2)**

Relations Internationales

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A PARIS

Avant-hier, le Chef d'Etat a assisté au 2ème Forum Economique de la Francophonie (FEF) qui s'est tenu dans la capitale française. Cette rencontre ambitionne de faire état de la situation économique de la Francophonie, de souligner les enjeux et perspectives de développement, tout en renforçant le lien qui existe déjà entre les membres. Un projet de Francophonie économique a été lancé, projet qui devrait être gagnant pour les populations, pour les Etats et les entreprises, d'autant plus qu'il s'agit d'un enjeu de prospérité, de stabilité et de sécurité pour la Francophonie. (**Midi Madagasikara, p.14**) (**Madagascar-Laza, p.3**)

- *Ce forum a été une occasion pour Hery Rajaonarimampianina de rencontrer ses homologues sénégalais et gabonais. Il s'est également entretenu avec la secrétaire générale de*

l'Organisation de la Francophonie. (**Les Nouvelles, p.3**), (**La Gazette de la Grande Ile, p.2) (Takorotsika, p.3)**

- *Le 16 novembre 2016, le Sommet de la Francophonie se tiendra à Madagascar. Au vu de la situation actuelle, nous ne sommes pas encore prêts. Plusieurs infrastructures sont à construire, de nouveaux hôtels et de nouveaux axes routiers, entre autres. Pourtant, la saison de pluie va bientôt commencer et le régime actuel semble se concentrer sur les sénatoriales.* (**La Gazette de la Grande Ile, p.5)**

REVENDICATION DES ILES EPARSES

La déclaration de l'Ambassadeur de France selon laquelle les Iles Eparses appartiennent à la France a fortement soulevé l'indignation. Des politiciens à l'instar de James Ratsima, de Madagasikara Afaka, ont haussé le ton. Pour lui, le but de cette déclaration a été de semer des troubles, « une provocation pure et simple et même une déclaration de guerre à l'encontre de tous les Malgaches ». Alain Ramaroson et l'AKFM ont aussi fortement réagi. Le politicien a donné une semaine au régime Rajaonarimampianina pour fournir des explications, avant qu'il n'engage des revendications plus sérieuses. L'AKFM estime, pour sa part, que l'ambassadeur Véronique Vouland devrait être renvoyée dans son pays. (**Madagascar Matin, p.4**)

- *Des parlementaires tiendront également un point de presse à ce propos ce jour. Selon James Ratsima, c'est le début d'une lutte qui prendra fin lorsque les îles seront restituées aux Malgaches. Ainsi, il a lancé un véritable élan national pour défendre la souveraineté malgache sur ces îles.* (**Takoritsika, p.3**)

Politique

ASSEMBLEE NATIONALE: UNE MAJORITE A GEOMETRIE VARIABLE

Conformément à la demande de la CENIT, les députés ont procédé à l'élection de celui qui les représentera au niveau de la nouvelle Commission électorale. A part d'être un vote, ce fut également une occasion pour les membres de la Chambre basse de revoir le rapport d'équilibre après la signature du Mémorandum de stabilité. Ce fut alors un scenario qui a servi aux non-signataires de ce document, de démontrer que le président de la République n'a pas la majorité au niveau de la Chambre basse, étant donné que son candidat n'a pas été élu. Selon le député Jean Jacques Rabenirina du VPM-MMM, « cela prouve surtout que les signatures ne veulent rien dire et que la majorité est variable ». Les signataires de la proposition présidentielle se sont également exprimés. Le député de Manakara a assuré que les quatre-vingt-quinze signataires ne se détourneront pas de leur engagement à soutenir le programme du Chef de l'Etat. D'après le ministre de l'Intérieur, « la majorité ne peut se mesurer à l'élection d'un représentant d'une instance particulière ». (**L'Express de Madagascar, p.2**) (**Les Nouvelles, p.3) (Madagascar Laza, p.3)**

FACE-A-FACE TRES ATTENDU ENTRE L'EXECUTIF ET LE LEGISLATIF

A la demande des parlementaires, une rencontre entre eux et le gouvernement aura lieu le 6 novembre prochain. D'après les pronostics, ce sera une occasion pour clarifier l'affaire Mara Niarisy, mais aussi pour échanger sur la Loi de finances rectificatives 2015 et la Loi de finances initiale 2016. En tout cas, les députés attendent impatiemment cette rencontre, étant donné qu'ils ont déjà envoyé plusieurs lettres pour solliciter l'Exécutif. **(Les Nouvelles, p.3), (Tia Tanindrazana, p.2)**

- *La session ordinaire des députés entrera bientôt en troisième semaine, et les deux lois de finances n'ont pas encore été discutées en séance plénière. Il se pourrait même qu'elles soient bloquées et soumises à quelques conditions. Les parlementaires menacent de boycotter l'adoption de la Loi de finances initiale 2016 si la subvention des districts, conforme à ce qu'ils ont proposé n'y figure pas. En outre, la revendication des véhicules de fonction tient*

toujours. Mais aussi, ils prévoient de bloquer la Loi de finances rectificatives 2015 si les arriérés de leurs indemnités ne sont pas réglés. (**Madagascar-Laza, p.3**)

Economie et société

TRAFIC DE BOIS DE ROSE : UNE DESCENTE DANS LA REGION SAVA

Le gouvernement procédera à une campagne d'assainissement de la filière bois de rose et bois d'ébène. A cet effet, un comité interministériel rattaché à la Primature a été mis en place. Les zones qui ont fait l'objet de saisie de bois précieux sont les premières ciblées. Le début de l'intervention a été assuré, mardi dernier, par une forte délégation gouvernementale composée notamment du ministre de la Défense ainsi que du ministre de l'Environnement, du secrétaire d'Etat en charge de la Gendarmerie et du secrétaire général du ministère de la Justice. La délégation procédera d'abord au comptage des bois saisis et au ratissage des stocks cachés. Quant aux autorités locales, elles auront à préparer les procès-verbaux de comptage et de conformité ainsi que les procès-verbaux de marquage et de saisie. (**L'Express de Madagascar, p.5**)

- *D'après le communiqué émanant de la Primature, il est plus qu'urgent de procéder à la sécurisation des rondins saisis vers Toamasina, avant de procéder à un appel d'offres national ou international en vue de la mise en place d'une usine de transformation et de maximiser les retombées pour l'Etat malgache.* (**Midi Madagasikara, p.15**), (**Madagascar Laza, p. 4**)
- *L'on se demande également si les rondins saisis aux Comores durant la période de l'ancien Premier ministre Camille Vital sont touchés par cette opération. Ils sont rapatriés et ont été transférés au camp du Régiment d'artillerie anti-aérien à Betongolo.* (**La Gazette de la Grande Ile, p.5**)

FIN DU DELESTAGE : PROMESSE NON TENUE DU GOUVERNEMENT

La journée d'hier a été marquée par de longues heures de délestage dans plusieurs quartiers de la capitale. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, les responsables ont promis la fin des coupures d'électricité grâce à la remise en marche des groupes dans les centrales thermiques d'Antanandrano et d'Ambohimanambola. Mais ils ont oublié d'évoquer l'aspect financier inhérent à l'achat des carburants pour faire tourner ces groupes. Certes, le président de la République a promis un appui de l'Etat pour l'achat de fuel ; mais il faut le reconnaitre, les caisses de l'Etat sont vides. Afin de réduire le coût, le locataire d'Iavoloha a fait part d'un projet de production d'électricité au fuel lourd, ce qui permettrait à la société nationale de distribution d'électricité Jirama de faire des économies. Sauf qu'il faudra attendre un an et demi avant l'effectivité de ce projet. (**L'Express de Madagascar, p.5**)

- *Pour ce qui est du délestage d'hier, la Jirama s'est justifiée par un retard de livraison de gasoil.* (**L'Express de Madagascar, p.7**) (**Midi Madagasikara, p.2)**
- *Les vraies solutions tardent à venir, selon* **Les Nouvelles**. *Le quotidien propose à ce que les centrales thermiques servent de back-up aux centrales hydroélectriques. Etant donné que la production des centrales thermiques est très onéreuse, la Jirama devrait penser au système du « mix » énergétique.* (**p.17)**
- **Madagascar Matin** *dénonce le manque de réactions venant du président de la République, qui a fait la promesse de résoudre le délestage au bout de 3 à 6 mois de mandat à la tête du pays. « Il nous a bien embobiné. […] et a tout simplement monté et organisé une arnaque à grande échelle pour obtenir les votes de la majorité des électeurs. Et encore, son coup fourré ne s'arrête pas là car il a participé à l'installation des groupés de la compagnie AF Power, société qui n'existe physiquement nulle part. »* **(p. 3), (La Vérité, p.3) (Tia Tanindrazana, p.3) (Takoritsika, p.2)**

CINQ REGIONS TOUCHEES PAR UNE EPIDEMIE DE PESTE

Pour la deuxième fois en quatre mois, une alerte à la peste a été lancée. En effet, des cas de peste bubonique ont été signalés dans les régions de Sofia, Vakinankaratra, Bongolava, Haute Matsiatra et Amoron'i Mania. Pour l'heure, l'épidémie a fait quatre victimes, selon la déclaration du ministère de la Santé. « Onze cas et deux décès ont été détectés à Ambalavao et trois cas dont deux décès à Manandriana. Face à la situation, un plan d'action serait très prochainement élaboré et mis en œuvre, d'après les dires du directeur de la Veille sanitaire et de Surveillance épidémiologie. (**L'Express de Madagascar, p.9**)

HAUTE MATSIATRA : DES ARMES DE COMMANDO SAISIES PAR LA GENDARMERIE

La Circonscription inter-régionale de la Gendarmerie nationale (CIRGN) de la province de Fianarantsoa s'est lancée dans une campagne de saisie d'armes à feu. Ainsi, de mars à septembre, vingt-et-un fusils à pompe ont été réquisitionnés. Ils ont été introduits clandestinement sur le territoire national. Dix-sept suspects sont aussi incriminés dans cette affaire dont huit placés en détention préventive. Les fusils à pompe découverts sont d'une puissance redoutable, selon les précisions. « A Madagascar, il n'y a qu'un unique revendeur habilité à importer légalement des armes de la 2ème et de la 3ème catégories. Nous y avons effectué des vérifications mais aucun des types de fusil retrouvés ne sont passés par cette société. », a souligné le Colonel Serge Gellé, Commandant de la CIRGN de Fianarantsoa. Ce dernier a conclu que ces fusils à pompe ont été introduits par un véritable réseau de trafiquants. (**L'Express de Madagascar, p.10**) (**La Vérité, p.5**) (**Madagascar Laza, p.2**)

- *Le Colonel Serge Gellé a précisé que des personnes hautement placées sont impliquées dans cette affaire, dont des employés des communes de la province de Fianarantsoa et des fonctionnaires. Compte-tenu de la situation, la validation des permis de port d'arme a été suspendue.* (**Midi Madagasikara, p.20**)
- *Une vérification des papiers dans certains districts a aussi permis de mettre la main sur 60 fiches individuelles de bovidés dont quatre d'entre elles seulement sont en règle. Le Colonel Serge Gellé a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les textes sur le blanchiment de zébus volés et le trafic d'armes. Il a ajouté qu'il faut prendre des mesures administratives à l'encontre des délégués impliqués dans ces affaires.* (**Les Nouvelles, p.5**)
- *Lors du séminaire national sur la Réforme du secteur sécurité, il a été suggéré de rétablir la peine de mort et de libéraliser le port d'arme. Des propositions compréhensibles, mais assez délicates tout de même, étant donné que le port d'arme attise également la contrebande*. (**La Gazette de la Grande Ile, p.2**)

INSTAURATION DE LA SECURITE DANS LE DISTRICT D'AMBATOMAINTY : PROBLEME D'APPLICATION DU DINAN'I MELAKY TSY MIMPOLY

L'application des Dina ou pactes communautaires sur la sécurité n'est pas toujours évidente. Destiné à être une structure sociale permanente, le « Dinan'i Melaky » a longtemps rencontré des problèmes à cause du manque de financement. En conséquence, les actions de sensibilisation nécessaires pour la procédure de mise en œuvre n'ont pas pu se tenir, malgré l'implication des autorités locales. (**Les Nouvelles, p.8**)

ATELIER SUR LA LUTTE CONTRE LA SURPOPULATION EN MILIEU CARCERAL

Les magistrats et les responsables de l'administration pénitentiaire sont en plein atelier actuellement. La « lutte contre la surpopulation carcérale : enjeux, réalisations et perspectives », est le thème de cette rencontre organisée par le comité international de la Croix Rouge, le ministère de la Justice et l'Ambassade de France. La surpopulation dans les prisons est un fait portant atteinte aux droits humains. Cet atelier permettra d'identifier les réelles causes de cette surpopulation et d'apporter des solutions en conséquence. (**Midi Madagasikara, p. 5**)

- *La prison d'Antanimora enregistre actuellement 3 312 détenus, alors qu'il a une capacité d'accueil de 800 prisonniers. Chaque détenu n'a ainsi droit qu'à 1m^2 de surface de dortoir, si le minimum recommandé par la Croix Rouge Internationale est de 3,4m^2 par personne.* (**Les Nouvelles, p.4**)
- **Madagascar Matin** *a choisi de mettre l'accent sur l'insuffisance alimentaire. Chiffre à l'appui, le journal indique de 5 000 prisonniers sont victimes d'insécurité alimentaire. Selon le ministre de la Justice, ils sont trop nombreux alors que les moyens permettant de leur assurer une alimentation saine et digne ne sont pas suffisants.* **(p.11**)
- *Le Conseil supérieur de l'administration pénitentiaire a tenu une réunion annuelle lundi et mardi derniers. La révision des textes sur le travail des personnes détenues figure parmi les sujets qui ont été abordés. L'objectif est de trouver une solution à l'engorgement des prisons.* (**Les Nouvelles, p.4**)
- *A titre de solution, la ministre de la Justice propose des peines alternatives ou peines de substitution. Au lieu de jeter les condamnés en prison, on leur fait subir d'autres peines, comme nettoyer les bureaux officiels.* (**La Gazette de la Grande Ile, p.3**)

LA BANQUE MONDIALE SE MONTRE SCEPTIQUE FACE AU NOUVEAU CODE MINIER
Plusieurs points ont été soulevés par la Banque mondiale dans le nouveau Code minier. A première vue, le projet de texte n'illustre pas du tout le souhait de Madagascar de solliciter les investisseurs étrangers. Aussi, la loi sur les grands investissements miniers adoptée en 2002 n'y figure pas. A part la Banque mondiale, les compagnies minières ne se montrent pas non plus enthousiastes. Ils pensent que la spécificité de la législation régissant les grands investissements miniers reste la meilleure option de garantie et de confiance pour les investisseurs. Les paramètres qui entrent en jeu concernent les coûts des investissements et l'interventionnisme de l'Etat. (**Les Nouvelles, p.16**), (**La Gazette de la Grande Ile, p.9**)

Femme

L'approche genre est un des concepts les plus difficiles à comprendre. Un notable qui a exercé dans la région Diana s'est demandé si cette même incompréhension est valable dans sa localité. Il a constaté, ainsi, que les femmes sont écartées des postes à responsabilité au sein de la Commune urbaine d'Antsiranana. En tout cas, le nouveau Maire ne semble pas y accorder un intérêt, alors que la performance d'une femme a été déjà prouvée. En effet, après la suspension de l'ancien Maire Johary Houssen Alibay, la Commune d'Antsiranana a été dirigée par Irène Landophine Miarambola. Celle-ci a su se montrer à la hauteur de sa mission, de même que Be Tatienne, qui a occupé la fonction d'adjointe au PDS Jafimanjo. On parle souvent de parité et d'équité dans le pays certes ; mais ce n'est encore effectif pour l'instant. (**La Gazette de le Grande Ile, p.5**)

Format de couverture

Le journal **La Vérité** *a consacré une page entière pour critiquer le séjour parisien de Hery Rajaonarimampianina, à l'occasion du Forum économique de la Francophonie. Le quotidien a illustré son article avec des images qui ont créé la polémique sur le réseau Facebook dernièrement. Des images où l'on aperçoit le Chef d'Etat prendre part à un buffet dans les beaux quartiers de Paris. Et en parallèle, toujours sur la même page, des images de familles et d'enfants malgaches subissant la famine, la pauvreté et l'insalubrité.* **La Vérité** *fait référence aux sommes que ce luxe ait pu coûter, soit l'équivalent de « plusieurs mois de rations de survie pour des familles nécessiteuses et quelques jours de carburant pour les voitures de patrouille des forces de l'ordre. »* **(p.4**)

Style et déontologie

Le Chef de région Ihorombe est accusé d'avoir menacé de fermer quatre boutiques appartenant à des Sri-lankais si ces derniers ne lui verseraient pas une certaine somme d'argent. Cinq journaux ont traité la nouvelle, à savoir **L'Observateur**, **Madagascar Matin**, **Tia Tanindrazana**, *et* **La Vérité**. **La Vérité (p. 3)** *a immédiatement qualifié les actes du Chef de région de « racket ignoble si les informations étaient vérifiées », ce qui suppose que le journaliste n'a pas fait de recoupement. D'ailleurs, il parle d' « une source locale généralement bien informée » et utilise le conditionnel dans certains passages de son article.* **Tia Tanindrazana** et **Madagascar Matin** *se sont également contentés d'une seule source.*

- *Afin de recouper les informations, le journaliste de* **L'Observateur** *a contacté le premier concerné, à savoir le Chef de région, et a donc mis en exergue les deux versions contradictoires. Ce dernier a répondu qu'il n'y a aucune preuve justifiant le fait qu'il ait soutiré de l'argent. Il a ajouté qu'il préfère garder le silence devant cette diffamation.*

Un peu d'humour

L'Express de Madagascar, p. 6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :
Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu
Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu
Site web: www.incipals.eu